



Confirmations
toutes races

sauf

Bergers Allemands

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI

BOURGES

PARC DES EXPOSITIONS / 7 Bd Lamarck, 18000 Bourges



C.A.C.I.B.
de la F.C.I.



C.A.C.S.
de la S.C.C.

Samedi 7 et Dimanche 8 Février 2026
2 jours, 2 expositions

En partenariat avec



Enceintes chauffées - Tous les rings à l'intérieur
Buvette et restauration sur place

A LA DEMANDE DE LA DDETSPP DU CHER, LA VACCINATION DES CHIENS EXPOSÉS EST RECOMMANDÉE.

Concours Jeunes Présentateurs

(inscription sur place ou lors de l'engagement de votre chien 9€)

Catégories : de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans

Feuille d'inscription à télécharger sur www.chiens-du-centre.fr



Séance de Confirmation seule
6 février 2026

Bourges 2026

organisé par l'Association Canine Territoriale
du Centre Val de Loire

sur le thème des vignobles de notre région

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

1^{re} clôture (prix réduit):
16/01/2026 (cachet de la poste faisant foi)

2^e clôture :
23/01/2026 (date de réception)

Exposition sans cage

Cages gratuites à disposition en nombre limité

RENSEIGNEMENTS EXPOSITION ET CONFIRMATIONS

Tél. : 02.48.69.48.53 et 06.17.57.21.64

**Certificat de vaccination antirabique obligatoire
pour les chiens de 2^e catégorie ou venant de l'étranger**

Engagement internet paiement sécurisé : <https://cedia.fr>

Groupe 01	07/02/2026
Berger américain miniature, Berger australien, Berger blanc suisse, Bergers allemands, Bergers hollandais, Bergers latino-américains, Chien loup de Saarloos, Chiens de berger belge, Kelpie australien, Euskal artzain txakurra, Pastore della sila, Schapendoes	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Berger de Beauce, Berger de Picardie, Berger des Shetland, Bergers de Brie, Bergers des Pyrénées, Bobtail, Border Collie, Colley barbu, Colleys, Lancashire Heeler ^{spé} , Spino degli iblei, Cane di oropa, Schipperke, Welsh Corgis ^{spé}	CAVILLAC Boris
<i>Races non citées</i>	KARCHER Christian
Groupe 02	07/02/2026
<i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Pinscher, Schnauzer, Terrier noir russe	FROELICH Muriel
Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Dogue majorquin, Dogues allemands, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mastiff - Bullmastiff, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugais - Estrela, Presa Canario, Rottweiler, Tosa	HINQUE Pascal
Groupe 03	07/02/2026
Bull Terrier miniature	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Norwich et Norfolk Terrier, Terrier reverend russell, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier de chasse allemand, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	DUPAS Jean-Jacques
Biewer Terrier, Bull Terrier, Ratier valencien, Ratonero-bodeguero andaluz, Terrier jack russell, Staffordshire américain, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse, <i>Races non citées</i>	FROELICH Muriel
Staffordshire Bull Terrier	KARCHER Christian
Groupe 04	07/02/2026
Teckels, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Groupe 05	07/02/2026
Akita, Chiens nordiques, Samoyède, Spitz du Japon	COPPEL Christophe
Eurasier ^{spé} , <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Chiens nus du Mexique et du Pérou ^{spé}	SALLET Christian
Spitz allemands	TYTGAT Guillaume
Groupe 06	07/02/2026
<i>Races non citées</i>	SALLET Christian
Groupe 07	07/02/2026
<i>Races non citées</i>	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
Groupe 08	07/02/2026
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels	CHERNOVA Olga (UKRAINE)
Chien d'oyssel allemand	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Golden, Labrador, Retrievers	JOLLY Nicolas
Groupe 09	07/02/2026
Chiens chinois à crête ^{spé}	BOTTAGISIO Pietro (ITALIE)
Chihuahua à poil long ^{spé}	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Bichons, Coton de Tuléar ^{spé} , Petit chien lion, Ratier de Prague	SALLET Christian
Carlins, Chiens du Tibet, Petits belges, Terrier de Boston	TEPPAZ-MISSON François
Chihuahua à poil court ^{spé}	TYTGAT Guillaume
Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois, Petits chiens russes, <i>Races non citées</i>	VEYRIER Annie
Groupe 10	07/02/2026
Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien, Saluki	CAVILLAC Boris
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier polonais, Sloughi, Whippet, <i>Races non citées</i>	COPPEL Christophe

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

Groupe 01	08/02/2026
Berger de Bohême, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremma, Komondor, Kuvasz, Berger polonais de plaine-Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Berger de Russie méridionale, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Berger américain miniature, Berger australien, Berger blanc suisse, Bergers hollandais, Chien loup de Saarloos, Chiens de berger belge, Kelpie australien, Schapendoes	CAVILLAC Boris
Bergers allemands, <i>Races non citées</i>	DESSERNE Sylvie
Groupe 02	08/02/2026
<i>Races non citées</i>	DUPAS Jean-Jacques
Bouvier Suisse ^{spé} , Dogue du Tibet, Saint Bernard	HINQUE Pascal
Bergers de l'Est et italiens, Bulldog Continental, Chien de montagne des Pyrénées, Fila de Saint Miguel, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées, Rottweiler	KARCHER Christian
Bulldog anglais, Pinscher, Schnauzer	VEYRIER Annie
Groupe 03	08/02/2026
Staffordshire Bull Terrier, <i>Races non citées</i>	COPPEL Christophe
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Welsh Terrier, Sealyham Terrier, Terriers irlandais, Toy Terrier	DESSERNE Sylvie
Fox-Terriers, Terrier du Yorkshire	SALLET Christian
Groupe 04	08/02/2026
Teckels	FROELICH Muriel
Groupe 05	08/02/2026
<i>Races non citées</i>	BOTTAGISIO Pietro (ITALIE)
Akita, Chiens nordiques, Samoyède, Kai, Kishu, Spitz japonais, Shiba inu, Shikoku	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Chiens nus du Mexique et du Pérou	KARCHER Christian
Groupe 06	08/02/2026
Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Billy, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Foxhound américain, Foxhound anglais, Français, Grands Anglo-français, Briquet griffon vendéen, Petit basset griffon vendéen, Harrier	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
Anglo-français de petite vénerie, Ariègeois, Autres chiens courants, Basset artésien normand, Basset de Westphalie, Basset des Alpes, Basset suédois, Bleus de Gascogne, Brachet allemand, Brachet autrichien noir et feu, Brachet de Styrie à poil dur, Brachet polonais, Brachet tyrolien, Chien d'Artois, Chien de loutre, Chien de Saint Hubert, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Chiens courants suisses, Chiens de recherche au sang, Coonhound, Gascons saintongeais, Griffon nivernais, Grand griffon vendéen, Grand basset griffon vendéen, Poitevin, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Groupe 07	08/02/2026
Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braque Saint Germain, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt danois ancestral, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar, Perdiguero de Burgos, Pudelpointer, Stichelhaar, <i>Races non citées</i>	CONDO Pietro Paolo (ITALIE)
Barbu tchèque, Braque slovaque à poil dur, Chien d'arrêt frison, Epagneul à perdrix de Drente, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Langhaar, Pointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais ^{spé} , Spinone	GUILBERT JULIEN Laurence
Groupe 08	08/02/2026
Golden, Labrador, Retrievers	CHERNOVA Olga (UKRAINE)
Barbets, Chien d'eau espagnol, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels	JOLLY Nicolas
Groupe 09	08/02/2026
<i>Races non citées</i>	SALLET Christian
Bichons, Bouledogues français, Caniches, Petit chien lion	TYTGAT Guillaume
Carlins, Chiens du Tibet ^{spé} , Coton de Tuléar, Terrier de Boston	VEYRIER Annie
Groupe 10	08/02/2026
Azawakh, Greyhound, Lévrier hongrois, Sloughi, Whippet	BOTTAGISIO Pietro (ITALIE)
Barzoï, Lévrier espagnol, Lévrier polonais, <i>Races non citées</i>	DUPAS Jean-Jacques

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

n° d'arrivée CACIB

2 Expositions Canines

7 et 8 FEVRIER 2026 - BOURGES

n° d'arrivée CACS



Samedi 7 février 2026 : Exposition Nationale avec attribution du CACS
Dimanche 8 février 2026 : Exposition Internationale avec attribution du CACIB
Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form



Exposition
Nationale uniquement

► Expo Nationale = 1 tarif

Exposition
Internationale uniquement

► Expo Internationale = 1 tarif

Deux expositions

► Expo 2 expos* = 1 tarif

* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge au CACS et au CACIB

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 23 janvier (date de réception)** à :
CEDIA - Expositions de Bourges - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM
Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de l'A.C.T.V.L.
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Engagements internet : <https://cedia.fr>,
tarif de l'organisateur sans supplément ; règlement par
carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les
engagements payés sur le site seront retenus.
L'organisateur demande 1 € supplémentaire
pour les frais bancaires.
**Les engagements par fax ou par e-mail
ne seront pas retenus.**

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° LO : _____

tattooage ou transpondeur

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété :
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi,
Parson/Jack Russell, Chien Courant du
Jura, Braque Français, Retrievers,
Bouledogue Français, Bichons, Chiens
Chinois.

Taille :
Schnauzers, Pinschers,
Caniches, Parson/Jack Russell,
Spitz, Teckels, Braques Français,
Podenco Portugais, Bull Terrier,
Chiens à peau nue.

Couleurs :
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers,
Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz,
Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow,
Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli,
Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier
King Charles.

Poil :
Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies,
Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers,
Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons,
Chiens de Montagne Portugais, Segugios
Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des
Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais,
Russkiy Toy.

Poids :
Pékinois, Japonais,
Papillons, Phalènes.

Né le : _____ / _____ / _____

Sexe : Mâle ☐ Femelle ☐

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays _____ mail : _____ Tél : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Travail ☐ Champion ☐ Jeune ☐ Puppy ☐ Baby ☐ Vétéran ☐
Ne concourant pas ☐ Meute ☐ Confirmation - uniquement pour les chiens exposés ☐

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge.

La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION EN €

* engagement papier uniquement	1 ^{ère} clôture : 16/01/2026			2 ^e clôture : 23/01/2026			
CAGES GRATUITES EN NOMBRE LIMITÉ	CACS	CACIB	les 2 expos	CACS	CACIB	les 2 expos	Sommes adressées
Pour le 1 ^{er} chien	41	45	80	46	50	85	
2 ^e chien, 3 ^e chien	35	40	70	41	46	75	
4 ^e chien et suivant	35	35	60	41	40	65	
Puppy, Baby, Vétéran	29	33	50	35	39	55	
Meute (au moins 6 chiens)							
Terriers - Teckels - Chiens courants donnant droit à 6 engagements	64	70	120	64	70	120	
chien supplémentaire engagé en individuel	21	20	25	21	20	25	
Chien ne concourant pas (obligatoirement accompagné d'un chien concourant)	15	15	15	15	15	15	
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur (chacun)	9	9	18	9	9	18	
Jeunes présentateurs	9	9	18	9	9	18	
Carte accompagnateur	Gratuit						
Adhésion ACTVL 2026	17						
Catalogue en ligne gratuit 2h avant le début des jugements					TOTAL		
Réduction aux membres de l'A.C.T.V.L. ayant cotisé en 2024-25-26* : -25 % sur tarif de base							
Remise de 10% aux adhérents de l'ACTHV à jour de leur cotisation 2026							

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____
le _____

Signature du propriétaire :

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

LES EXPOSITIONS SE TIENDRONT À BOURGES LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 FÉVRIER 2026

ARRIVÉE ET JUGEMENT - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises.

LOGEMENT - Les chiens pourront être logés dans des cages mises à disposition (en nombre limité).

Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages ; seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seuls seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B. Le 1er excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chassée. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipe.

LOT D'ÉLEVAGE - Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

- 1^{re} clôture le 16 janvier 2026 (cachet de la poste faisant foi)
- 2^e clôture le 23 janvier 2026 (date de réception - avec majoration des tarifs)

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (À leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) des chiens nés en France ou l'étranger ayant subi une otecomie après le 28 août 2008.
- b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge détaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleure (x) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concurrent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens ayant subi une otecomie après le 28 août 2008 ne pourront être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation :		
• 1 ^{er} Groupe :		12 mois
sauf : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres		15 mois
• 2 ^e Groupe		12 mois
sauf : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain et Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Löwenberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois		15 mois
• 3 ^e Groupe :		12 mois
sauf : American Staffordshire Terrier		15 mois
• 4 ^e Groupe		15 mois
• 5 ^e Groupe		12 mois
sauf : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland		15 mois
• 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e Groupes		12 mois
sauf : Rhodesian Ridgeback, Dalmatien et Retrievers		15 mois
• 9 ^e Groupe		12 mois
sauf : Épagneuls Pékinois et Japonais		10 mois
• 10 ^e Groupe		15 mois
sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien		12 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la S.C.C.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



OBLIGATIONS SANITAIRES (S'APPLIQUENT AU CACIB ET AUX NATIONALES D'ÉLEVAGE)

2^e catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) : pour qu'une inscription puisse être validée, fourniture obligatoire par courrier ou par mail de la copie du certificat de vaccination antirabique et la copie du permis de détention à jour de validité. Sinon, après un éventuel rappel, le dossier sera automatiquement refusé. Par ailleurs, l'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races concernées de prendre à la lettre les dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999, notamment la tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages.

Chiens provenant de l'étranger : copie obligatoire, par courrier ou mail, de la vaccination antirabique

Chiens disposant d'un numéro de pedigree étranger et vivant en France : copie de l'inscription par vétérinaire au fichier d'identification (aujourd'hui I-CAD, précédemment SIEV ou SCC) et du certificat de vaccination antirabique.

SÉANCE DE CONFIRMATION BOURGES

Toutes races **sauf les bergers allemands**

VENDREDI 6 FEVRIER 2026 de 13h30 à 17h00

(concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition)

PARC DES EXPOSITIONS

RENSEIGNEMENTS : 02.48.69.48.53 et 06.17.57.21.64

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS PAR COURRIER : 23 JANVIER (date de réception)

CONFIRMATIONS : votre chien doit être **identifié très lisiblement** et vous devez le présenter avec

- sa **fiche d'identification**
- son **certificat de naissance** de la Société Centrale Canine
- le **certificat de vaccination anti-rabique** pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger
- ainsi que le **formulaire d'examen de confirmation** correctement rempli

(téléchargeable sur www.centrale-canine.fr/DOCUMENT/FORMULAIRES)

S'inscrire par :

INTERNET : www.cedia.fr

COURRIER : Découpez ce coupon et renvoyez-le à :

Cédia - Confirmation Bourges - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM
accompagné de votre règlement

Demande d'Engagement à la séance de confirmation vendredi 7 février
de 13h30 à 17h00 - Un chien par feuille, photocopies correctes acceptées.

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____
Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

Nom/Prénom du Propriétaire : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Tarif : 35 €

le règlement est à libeller à l'ordre de **ACTC Val de Loire**

En partenariat avec



En partenariat avec



En partenariat avec

